

TONNERRE le mag

Magazine de la Ville de Tonnerre

Joyeuses Fêtes

tonnerre.fr

 **TONNERRE**
étape en
Bourgogne

Fêtez Noël
avec
La Belle Armançon

Du
15 Décembre
au
31 1000€ de chèques
cadeau à gagner

*Ticket à gratter disponible chez nos adhérents
pour tout achat effectué.*



Liste des commerces participants sur la-belle-armancon.fr.

ÉDITO

Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

L'installation de nouveaux commerçants en centre-ville, de nombreux travaux de voirie améliorant notre cadre de vie dans de nombreux quartiers, la mise en place du comité environnemental, l'initiative dans des projets culturels inédits incluant la population et ses acteurs associatifs – à l'image des « Millésimes » ou de « Tonnerre s'éclaire », ou encore le succès d'événements comme « les Journées Gourmandes et Artisanales » et le « Téléthon », démontrent combien notre ville vit et rayonne.

Dans le contexte de crise sanitaire qui se poursuit encore en cette fin d'année, saluons et rendons hommage à tous les acteurs qui s'engagent au quotidien : bénévoles et responsables d'associations, agents des services publics, entrepreneurs, employés.

« Tonnerre solidaire » : elles et ils sont et font notre ville : solidarité dans les dons lors de la collecte annuelle de la « Banque alimentaire », dévouement auprès de nos aînés, disponibilité dans l'organisation de manifestations ou dans les décorations de la ville...

2022 sera une année décisive dans le lancement effectif de nos projets : réhabilitation du cinéma-théâtre, consultation citoyenne autour des projets Bouchez – ancienne salle polyvalente et de la Fosse Dionne, poursuite de la refonte de notre pôle social et associatif avec le début des travaux de son futur site dans le quartier des Prés-hauts.

Profitez des nombreuses animations festives proposées, en toute sécurité.

Belle fin d'année et joyeuses fêtes à toutes et tous, prenez soin de vous et de vos proches.

Cédric Clech
Maire de Tonnerre

SOMMAIRE

Le Millésimes de Tonnerre #2..... 4

Commerces 5

- 1, 2, 3, 4... Nouveaux commerces dans notre centre-ville !

Travaux 6

- Tonnerre s'embellit
- Notre Futur à Tonnerre

Culture 8

- Décembre à la médiathèque
- Des animations autour du livre à la maison de retraite

Environnement 9

- 100 nichoirs pour les 100 ans des refuges LPO

Santé - Social 10

- Festivités de Noël des aînés
- Collecte de la Banque Alimentaire de Bourgogne (BAB)
- Les permanences du Maire
- AH ! Si j'avais connu l'ASSECO
- Avez-vous déjà entendu parler de la Médaille de la Famille ?

La fibre 12

- La fibre arrive à Tonnerre

CCLTB 13

- Nouveau service de collecte pour les déchets recyclables emballages et verres

Voix des minorités 14

Permanences / Carnet 15

2021 - BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE

Directeur de publication : Cédric CLECH / **Rédacteurs en chef :** Gilles BARJOU, Mathilde PICQ / **Ont collaboré à ce numéro :** Joëlle COPPOLA, Francine FOUINAT, Fanny GOURDIEN, Emilie ORGEL, Christian ROBERT, Chantal MAUPOIS, Catherine DREUX-FAUCOGNEY, Chantal PRIEUR, Véronique SIMON, Sylviane TOULON, Magali VILLETARD, Gabrielle LEBOUCC. Luc GUYARD. / **Photo de couverture :** © Brice Godard / **Mise en page :** Stéphane BECAMEL / **Impression :** S2E / **Périodicité :** À parution / **Tirage :** 3 000 ex. **Crédit photos (pages intérieures) :** © Anthony Fabian, Ville de Tonnerre, service communication, rue de l'Hôtel de Ville 89700 Tonnerre, communication@mairie-tonnerre.fr

Les Millésimes de Tonnerre #2



Chers amis du Tonnerrois et d'ailleurs,
Après le succès de notre rendez-vous du mois de juillet dernier, qui marquait la première édition du Festival des Millésimes de Tonnerre, j'ai souhaité, avec la complicité de Cédric Clech, Maire de Tonnerre, organiser un second concert, hivernal celui-ci, et qui aura lieu en l'Eglise Notre-Dame.

Pour célébrer la musique et les festivités de Noël, nous avons évidemment pensé à Jean-Sébastien Bach, et je vous propose de venir écouter ses deux sublimes cantates No 56 et 82, que j'aurai le plaisir de chanter en compagnie d'un orchestre de musiciens baroques, la Diane Française, formé d'élèves diplômés du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, dirigés du violon par Stéphanie-Marie Degand, ainsi que du Choeur du Tonnerrois, dirigé par Jack Ferrari.

C'est un honneur pour la ville de Tonnerre de recevoir en ses murs ce chœur d'amateurs, et c'est pourquoi nous pourrons les entendre aussi dans plusieurs extraits, compositions de Berlioz, Saint-Saëns et... Jean-Sébastien Bach.

La musique a depuis toujours réuni les hommes et les femmes, dans les moments de joie, de recueillement, de tristesse ou de célébration.

Je vous donne rendez-vous le **23 décembre à 20h en l'église Notre-Dame**, pour commencer en beauté ces prochaines fêtes de fin d'année.

Lambert Wilson

Acteur, metteur en scène, chanteur, producteur, et directeur artistique des Millésimes de Tonnerre



CONCERT #2

BACH, BERLIOZ, SAINT-SAËNS

AVEC

LAMBERT WILSON, CHANT

LA DIANE FRANÇAISE

DIRECTION: STÉPHANIE-MARIE DEGAND

LE CHŒUR DU TONNERROIS

DIRECTION: JACK FERRARI

CONCERT DE NOËL

23 DÉCEMBRE 2021
20H > NOTRE-DAME
DE TONNERRE



EN PARTENARIAT
AVEC LE FESTIVAL
BAROQUE DE
PONTOISE

Réservations 03 86 55 14 48
www.lesmillesimesdetonnerre.com

1, 2, 3, 4... Nouveaux commerces dans notre centre-ville !

Bienvenue à la Boucherie Leporcq, la boutique Elle'Oz, la Maison Vaucorbe et les ongles d'MB !

Merci à tous pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à ces nouveaux commerçants.

Ils ont été accompagnés et encouragés par la Mairie et le Centre de Développement Économique du Tonnerrois en 2021 et nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de réussite pour 2022 !

Plusieurs étapes marquantes ont jalonné l'année.

Retour sur l'année 2021

En juillet 2021, Gabrielle LEBOUQCQ a rejoint la collectivité en qualité de Manager de Commerce avec pour objectif de participer au projet de redynamisation de la ville. Renforcer l'attractivité commerciale, développer un réseau de partenaires, assurer une relation continue avec les commerçants, coordonner les animations commerciales, promouvoir l'offre locale sont autant de missions qui lui sont dévolues pour répondre à cet objectif, en étroite collaboration avec le CDET et la Belle Armançon.

Ce poste, financé avec l'appui de la Banque des Territoires, est l'un des outils du dispositif « Petites Villes de Demain » dont la convention a été signée entre le Préfet de l'Yonne, la CCLTB et la Mairie de Tonnerre en avril 2021.

Le duo ainsi formé avec Chantal PRIEUR (adjoindue en charge du commerce, des animations à caractère économique et du tourisme) est réactif, dynamique et a déjà conseillé de nombreux porteurs de projets commerciaux en 2021. Elles sont disponibles pour rencontrer et accompagner de nouveaux projets, n'hésitez pas à les contacter !

Les marchés de la Halle et de la rue François Mitterrand se sont particulièrement développés et leur fréquentation a significativement augmenté. Égayés pendant l'été par quelques airs d'accordéon, ces marchés ont acquis une image de qualité grâce aux produits qui y sont proposés. Afin de continuer sur cette lancée nous souhaitons, municipalité et commerçants, mobiliser des outils de communication dédiés à leur promotion.



C'est dans cette optique que la commission marché a été mise en place, permettant de rassembler représentants du marché et élus afin d'aborder tous ensemble ces sujets essentiels.

Afin d'analyser au mieux les besoins de la ville, un double diagnostic commercial et numérique a été réalisé en octobre par AID Observatoire et grâce au soutien de la Banque des territoires, merci à vous d'y avoir répondu !

Ces diagnostics vont être synthétisés afin d'en dégager des axes stratégiques et de proposer un plan d'actions opérationnel à court et moyen terme pour redynamiser la ville.



Sous l'impulsion de la municipalité, une nouvelle expérience a vu le jour pendant l'été : la Boutique Éphémère de Tonnerre, portée par le CDET. Suite au succès de cette première édition, la mairie a souhaité réitérer l'opération pour la fin d'année 2021 en proposant à nouveau aux artisans du territoire de promouvoir leurs métiers et leurs créations. Nous souhaitons que ce tremplin les inspire et leur donne envie de se fédérer afin de porter des projets similaires collectivement.

Merci à Evelyne et Pascal Douady ainsi qu'à Groupama pour leur soutien dans cette aventure.

Pour les fêtes de fin d'année et afin d'animer le centre-ville, le programme d'animations « Les Féeries Tonnerroises » a été co-construit en mobilisant les différents acteurs de la ville et tous les services municipaux. Des animations quotidiennes se tiendront sur la place Marguerite de Bourgogne de 16h30 à 18h et les associations tonnerroises seront présentes avec gourmandises et vin chaud pour votre plus grand plaisir. Le clou du spectacle sera la grande déambulation « Parade Féérique » qui illuminera nos rues sur des notes de musique le jeudi 23 décembre à partir de 16h30. Nous vous y attendons nombreux !

Pour finir, la municipalité souhaite remercier chaleureusement les Tama-lous et, plus généralement, tous les bénévoles pour leur implication dans la vie de notre ville ! De nombreux projets n'auraient pas pu voir le jour sans leur soutien !

Bonnes fêtes à tous !

Tonnerre s'embellit

Ce n'est pas un vain mot. Un vaste programme de réfection de voirie a été lancé fin août. Il durera jusqu'en 2025.

Trottoirs et chaussées ont été repris avenue Aristide-Briand, dans les quartiers de Maison-Rouge et Vaulichères, la voirie étant une des priorités du mandat.

Un budget de 250 000 € par an a été prévu et cette année ce sont même 304 649 € TTC qui ont été débloqués pour la première tranche. Le choix a été fait de sélectionner des travaux pouvant être effectués sans études approfondies.

Certains projets à venir demandent en revanche une concertation avec le Conseil Départemental et un accompagnement de ses services.

En ce qui concerne l'avenue Aristide-Briand, après les travaux importants sur le pont des ateliers communaux, menés en juin et juillet, la municipalité a décidé de continuer la réfection des trottoirs dans cette partie de la ville jusqu'aux anciens établissements Laboissière.

Ce sont en effet des trottoirs très empruntés qui sont désormais sécurisés et aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Une réfection de chaussées a été engagée dans le quartier pavillonnaire de Maison-Rouge. En plus de la bande de roulement, (reprofilage de la chaussée et enduit bi-couche) une reprise de forme a été effectuée afin de permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales.

Ces travaux ont concerné la rue du Maréchal-Juin, de la rue Ernest-Cœurderoy à la rue Isidore-Roze, et les rues des Bridennes, Henri-Chanot, Vau-de-Levée et de la Perrière-d'Arcault. A Vaulichères, les travaux ont concerné la rue du Château.

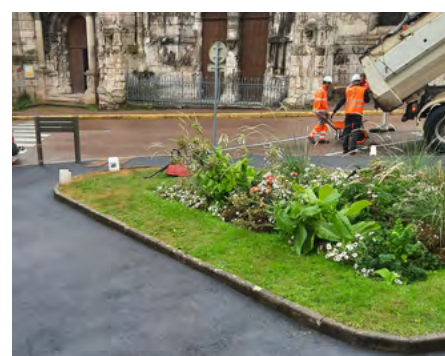
Moins visible mais tout aussi important, un réservoir de défense incendie semi-enterré de 250 m³ a été construit dans le quartier Saint-Michel pour assurer la défense des quartiers hauts de la vieille ville.

Du côté du Chemin de Chienecote, les réseaux d'éclairage public et de télécom ont été enfouis. En parallèle, une noue a été créée pour les eaux pluviales et un reprofilage de la chaussée et enduit bi-couches a été réalisé.

LES TRAVAUX EN CHIFFRES

- Réservoir Saint Michel : coût 250 000 € HT
dont 125 000 € de subvention DETR. Mise en service prévue fin 2021
- Quartier Maison Rouge / Phase 1 : coût 88 668 € TTC
- Vaulichères : coût 23 885,76 € TTC
- Avenue Aristide Briand : coût 99 051 € TTC.
- Parvis de la Poste et trottoirs Biocoop : coût 12 898 € TTC
- Chemin de Chienecote : coût 64 642 € TTC
- Parking du Gymnase (coté rue du Maréchal Leclerc) : coût 15 505 € TTC

Coût global du programme Voirie 2021 : 304 649 € TTC



Cérémonie des Vœux

DIMANCHE 16 JANVIER 16H

Gymnase Abel Minard

CONCERT

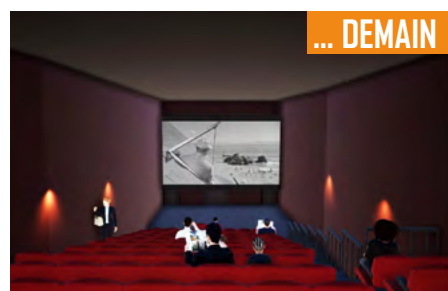
de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre
& de l'Orchestre du conservatoire

Notre Futur à Tonnerre « #tonnerre2030 »

La Ville de Tonnerre souhaite relancer l'attractivité de son territoire en développant trois grands projets prioritaires.

A travers le dispositif « Petites Villes de Demain », la Ville de Tonnerre souhaite relancer l'attractivité de son territoire en développant trois grands projets prioritaires.

Le cinéma-théâtre va, dans ce cadre, faire l'objet d'une restauration. Les études de maîtrise d'œuvre ont débuté et les travaux sont prévus pour 2022. L'ambition affichée par la collectivité est de réhabiliter le bâtiment actuel tout en permettant aux Tonnerrois de bénéficier d'un lieu culturel agréable, fonctionnel et moderne.



Autre réflexion menée depuis plusieurs années, le complexe « salle polyvalente – espace Bouchez ».

Ce site va faire l'objet d'études approfondies en 2022 puis de travaux d'ici 2023. Les plans déjà réalisés par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette ont permis, dans un premier temps, d'enrichir le débat sur le devenir de ce lieu à travers 14 propositions. Malgré l'excellent travail des étudiants, sa destination n'a pas encore été déterminée. L'intervention d'un programmiste permettra de proposer les orientations du projet après la remise de son étude réalisée fin 2021.

Troisième priorité de la ville, la réhabilitation de l'ancienne école des Lourdes en pôle social et associatif. Ce projet fait l'objet actuellement d'une consultation pour le choix du maître d'œuvre, le commencement des travaux est prévu pour le dernier

trimestre 2022. L'objectif affiché par la ville est de regrouper dans un même lieu les associations, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Centre Social et la Mission Locale afin de créer un espace unique des organismes sociaux de la ville et faciliter l'accès à ces services.

D'autres projets sont actuellement en cours de réflexion et pourront nécessiter dès 2022 des études approfondies tels que la rénovation du quartier de la Fosse Dionne et l'entrée de ville de la rue Georges Pompidou.

D'autres travaux de voirie comme ceux déjà réalisés en 2021 seront de nouveau engagés dès l'année prochaine et durant les 5 années à venir.

L'équipe municipale souhaite, par ces projets bâtimentaires et d'aménagements d'espaces publics, redonner aux Tonnerrois un cadre de vie agréable et une vision plus favorable à l'attractivité de son territoire.



Décembre à la médiathèque

La médiathèque Ernest Coeurderoy vous invite à jouer en famille en cette fin d'année dans le cadre des Féeries tonnerroises. Des agents de la bibliothèque mettront à votre disposition des jeux XXL en bois (jeux d'adresse et de réflexion pour tous les âges) sur la place Marguerite de Bourgogne les jeudis 9 et 16 décembre, de 16h30 à 18h.

Les chasseurs d'énigmes seront à la fête durant la première semaine des vacances.

Un escape game "Panique à la médiathèque" (à partir de 11 ans) se déroulera dans les différents espaces de la médiathèque.

- Sur inscription au 03 86 55 03 82 ou mediatheque@mairie-tonnerre.fr
- Durée 1h30.

Les 6-10 ans pourront également participer à une chasse aux trésors dans la médiathèque.

- Sur inscription, durée 1h.

Des groupes de 3 à 6 joueurs seront constitués pour ces deux animations.

Enfin, trois derniers cafés seront proposés pour cette fin d'année.

Le samedi 4 décembre, le roman de

Jean-Baptiste Andréa "Cent millions d'année et un jour" sera au centre des discussions du Café littéraire.

- Rdv à 10h à la médiathèque.

Jack Ferrari consacrera son Café Musique du 11 décembre à la compositrice croate Dora Pejačević (1855-1923).

- À l'Espace Marland, rue François Mitterrand, de 10h à 12h.

Place à un classique pour le dernier Café BD de l'année : Christian Marmonnier reviendra sur la genèse de l'album :

"La Schtroumpfette" (1967) de Peyo le samedi 18 décembre.

- Rdv à 10h à la médiathèque.



Des animations autour du livre à la maison de retraite

Depuis plusieurs années, le personnel de la médiathèque Ernest Coeurderoy pratique le prêt à domicile auprès des résidents de l'EHPAD de Tonnerre.

Cette offre culturelle s'est enrichie cette année d'un nouveau rendez-vous. Deux agents y animent une fois par mois un atelier autour du livre. Les personnes âgées ont pu découvrir, feuilleter et, bien sûr, emprunter cet automne une sélection de livres pop-up, puis de bandes dessinées. Des livres sur le thème des fêtes de fin d'année seront au centre des échanges le 7 décembre. Des moments de découverte et de partage qui stimulent ou ravivent le goût de la lecture. Sourires et étincelles dans les regards sont à chaque fois au rendez-vous.

Des collections adaptées aux publics dits empêchés

Enfants, adolescents comme adultes peuvent être éloignés de la culture.

La médiathèque a souhaité développer des collections attractives et adaptées à destination de ces publics dit « empêchés ». Lors des derniers achats, l'offre de livres audio, en gros caractères, en braille, en langue des signes, textes syllabiques... a été étoffée.

Dans cette dynamique, la médiathèque tonnerroise a été la première de Bourgogne à rejoindre le programme Édition Jeunesse Accessible (EJA) qui vise à faciliter l'accès à la lecture des 3-12 ans en situation de handicap : troubles DYS, handicap visuel, sensoriel ou cognitif... Un espace spécifique a vu le jour au cœur de la section jeunesse.

Du côté des adultes, des collections, dont des livres "Facile à lire et à comprendre", sont également disponibles. De plus, un partenariat avec la Bibliothèque sonore de Montbard et l'association des Donneurs de Voix a été noué afin de développer l'offre de livres lus.

RETOUR SUR...

Les Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois



Vif et Grand succès pour la 1^{ère} édition des Journées gourmandes et Artisanales du Tonnerrois qui se sont déroulées les 27, 28, 29 et 30 août 2021.

Environ 5000 personnes sont venues découvrir Les Journées Gourmandes. La quasi-totalité des exposants 2021 reviendront en 2022. Une dizaine de nouveaux exposants se sont déjà inscrits pour 2022.

Venez découvrir la 2^{ème} édition des Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois les 26, 27, 28 et 29 Aout 2022.

100 nichoirs pour les 100 ans des refuges LPO



C'est le défi que ce sont lancés des élèves du collège Abel Minard. Depuis quelques jours ce pari est tenu. Grâce à la mobilisation des élèves du club Nature et du club Menuiserie, de l'atelier Espace Rural et Environnement du collège mais aussi de parents et proches, l'objectif a été atteint.

Après avoir récupéré des planches à la Poinçonnaise, une scierie à Poinçon-lès-Larret, la communauté éducative au complet, ados, enseignants, et parents, s'est mise au travail.

Plusieurs nichoirs ont déjà trouvé leur place. Le reste sera installé dans les quartiers de Tonnerre et sur le campus du collège.

Dix nichoirs seront remis à la commune

officiellement le 14 décembre. Ils devraient être installés au Pâtis, à la Capitainerie, et au « Grippeau » par le service des Espaces Verts. L'opération pourra être renouvelée dans les années à venir.

Cette idée est apparue lors de l'adhésion du collège de Tonnerre à la LPO (Ligue protectrice des Oiseaux). Un projet transversal : « Agir pour la biodiversité, mobiliser, réaliser des objets concrets et accessibles à tous mais aussi créer des liens de partenariat avec l'extérieur c'est le cœur de ce projet et les résultats sont plus que positifs » se félicite B. Tessier, l'enseignant qui anime cet atelier.

Une participation du centre social est également envisagée dans l'avenir.

Recensement des nouveaux arrivants et pot d'accueil

Vous vous êtes récemment installés dans la ville de Tonnerre. N'hésitez pas à vous présenter à la Mairie, une cérémonie est prévue le **samedi 26 mars 2022 à 10h30**.

Lors de cette cérémonie où vous pourrez accéder à toutes les informations nécessaires au « bien vivre » à Tonnerre et dans le Tonnerrois.

Du fait de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de cérémonie d'accueil depuis 2019. Si vous avez emménagé sur Tonnerre depuis 2019, vous êtes concernés.

Veuillez remplir le coupon réponse ci-dessous. Ces informations resteront strictement confidentielles, et ne seront transmises à aucun organisme extérieur à la mairie.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Tél portable :

Mail :

Nombre de personnes au foyer :

Nombre d'enfants :

Date d'arrivée à Tonnerre :

Participera à la cérémonie

☐ OUI

☐ NON

Nombre de participants :



ÉLECTIONS



En 2022 auront lieu les élections présidentielles : les 10 et 24 avril, et les élections législatives : les 12 et 19 juin.

Suite à la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 réformant les modalités de gestion des listes électorales, la date limite de dépôt d'une demande d'inscription n'est plus fixée au 31 décembre de chaque année.

Les inscriptions sont recevables jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin, soit pour les élections présidentielles de 2022 le VENDREDI 4 MARS 2022, et pour les élections législatives de 2022 le VENDREDI 6 MAI 2022.

RAPPEL : il est important de signaler tout déménagement sur la ville car cela peut entraîner un changement de bureau de vote. Par ailleurs, lors des élections, il est fait appel aux électeurs de la commune pour être assesseurs (tenue du bureau de vote pendant le scrutin) et scrutateurs (dépouillement des votes après la clôture du scrutin). Vous pouvez vous inscrire en vous présentant ou en téléphonant à la mairie.

Festivités de Noël des aînés

Noël ! Noël ! Joyeux Noël !

C'est ainsi que nos aînés ont été invités à le fêter le 2 décembre dernier. Douceurs gustatives, bulles, ambiance festive les attendaient dans une salle flamboyante aux couleurs bleu, blanc, argenté, pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur.

Valses, boléros, madison, tcha-tcha, tango et autres danses d'animation... ont permis aux danseurs de virevolter à l'Espace Marland où ils ont été accueillis pour la première fois.

D'autres ont préféré un cadeau festif dont ils vont pouvoir profiter pour les fêtes. Les anciens Tonnerrois résidant en Ehpad à Tonnerre mais aussi dans d'autres structures départementales ont reçus fleurs, chocolats, lotion. Les magazines de la Ville de Tonnerre de l'été 2020 et de l'hiver 2021 ont été

jointes pour leur permettre de se tenir informés de l'actualité locale mais aussi de maintenir ce lien avec leur dernier domicile.

Monsieur le Maire, Président du CCAS, a offert une carte de vœux de l'année 2021 à chaque bénéficiaire. Lors du goûter festif, il était entouré de Gaëlle BENOIT, adjointe en charge des affaires sociales et de Jean-Claude CASTIGLIONI, délégué aux personnes âgées.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE !

Collecte de la Banque Alimentaire de Bourgogne (BAB)

MERCI ! MERCI A VOUS LES HABITANTS DE TONNERRE, DU TONNERROIS POUR VOTRE GENEROSITE le 27 novembre dernier lors de la collecte de la Banque Alimentaire.

C'est vous qui avez contribué à la réussite de notre collecte alimentaire le 27 novembre dernier par vos dons auprès de nos partenaires, Aldi, Auchan, Biocop Germinial, Leclerc et Lidl sans oublier la section SEGPA du Collège Abel Minard qui nous a rejoints pour la 2^{ème} année.

Nos remerciements s'adressent également à la Banque Alimentaire pour son appui technique, aux magasins

pour leur accueil mais aussi à tous les bénévoles notamment à l'équipe du Lion's Club qui a oeuvré pour aider les personnes en difficultés de notre territoire.

Que l'entreprise Suez Rv Yonne Métaux sise dans la zone de Vauplaine soit également sincèrement remerciée pour la pesée gratuite de nos camions.

A vous tous, MERCI !

Les permanences du Maire



SAMEDI 29 JANVIER
9H > 12H

SAMEDI 26 FÉVRIER
AU CENTRE SOCIAL
9H > 12H

SAMEDI 26 MARS
9H > 10H15

Sur rendez-vous auprès
du secrétariat au **03 86 55 49 14**



Compagnie & causerie

Hors des murs, investir l'espace public. Le Centre social de Tonnerre pousse les murs et va à la rencontre des habitants. Des pauses-café itinérantes sont proposées régulièrement certains matins sur le chemin de l'école, aux heures de passage des familles et des riverains.

Une tonnelle aménagée sillonne la ville ; du quartier des Lices, à celui des Près hauts (à proximité des écoles), en passant par le centre-ville (place Marguerite de Bourgogne) ce sont les lieux, où l'équipe du Centre social vous accueille.

Partager autour d'une boisson chaude pour créer du lien. On s'y arrête pour un instant ou pour prendre le temps. L'équipe du centre social souhaite être à l'écoute des besoins des habitants et faciliter la parole. Que chacun puisse s'exprimer et apporter ses idées.

LES PROCHAINES RENCONTRES
SONT PRÉVUES EN DÉCEMBRE

LUNDI 6

Près-Hauts (à proximité de l'école)

MARDI 14

Place Marguerite de Bourgogne

JEUDI 16

Lices (à proximité de l'école)

JANVIER

LUNDI 10

Près-Hauts (à proximité de l'école)

MARDI 18

Place Marguerite de Bourgogne

JEUDI 20

Lices (à proximité de l'école)

**Hébergement
d'urgence**

115 24h/24 et 7j/7
APPEL GRATUIT

AH ! Si j'avais connu l'ASSECO

Association de défense des consommateurs

Nous prenons en charge tous vos problèmes de consommation (Banque, assurance, téléphonie fixe ou mobile, Internet, garagiste etc...) .

De surendettement, de logement, de développement durable et de transport.

En matière de surendettement

Nous vous conseillons et aidons à monter votre dossier que nous déposerons à la Banque De France. Nous siégeons à la commission de surendettement.

En matière de logement

1^{ER} Association de locataires du département, nous siégeons dans tous les conseils d'administrations des bailleurs sociaux du département.

Nous sommes également agréée en vue de prodiguer des formations sur le thème des arnaques, comment gérer son budget , éviter le surendettement etc..

Pour nous contacter

ASSECO-CFDT89

7 Rue Max Quantin
89 000 AUXERRE
03 86 52 89 32
asseco.cfdt89@wanadoo.fr

Permanences

Joigny

Mardi de 10h-12h et 15h-17h. sur RDV
Entrée 2c avenue de Mayen

Saint Florentin

1^{er} mercredi de chaque mois
de 15h à 17h
MAIP – 7 rue Ile de France

Toucy

1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 16h
Marie de Toucy

Tonnerre

3^{ème} mercredi de chaque mois
de 15h à 17h
Centre Social, 7 rue Emile Bernard

Avallon

2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois
de 17h à 19h
11 avenue de la République - APPT 391

Migennes

3^{ème} vendredi de chaque mois
de 14h à 16h
CCAS – 75 avenue Jean Jaurès

Auxerre

Du lundi au vendredi (fermé le mercredi)
De 9h à 12h et de 14h à 17h
7 Rue Max Quantin

Sens

Du mardi au vendredi (mercredi sur RDV)
de 10h à 12h et de 15h à 17h
9 Rue Folie Jeannot

APPEL À BÉNÉVOLAT

VOTRE MISSION

Accueillir, informer, aider et accompagner les personnes en difficulté.

NOS ACTIVITÉS

LES LITIGES

Nous traitons tous les litiges de la consommation (téléphone fixe ou mobile, internet, banque, assurance, EDF-GDF, garagistes etc...)

LE SURENDETTEMENT

Nous aidons et renseignons les personnes ayant des difficultés financières à constituer leur dossier de surendettement. Nous siégeons à la commission de surendettement à la Banque de France.

LA FORMATION

Nous assurons des formations, notamment pour aider les consommateurs à mieux gérer leur budget et éviter les arnaques.

LE LOGEMENT

Nos élus, représentant les locataires dans les Conseils d'Administration des bailleurs sociaux, (Habellis, Domanys, O.A.H., SIMAD) les accompagnent pour régler leurs litiges.

Bénévoles, nous avons besoin de vous !
Nous assurons votre formation.

Avez-vous déjà entendu parler de la Médaille de la Famille ?

La médaille de la famille est accordée aux personnes qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. L'attribution de la médaille est honorifique, elle rend hommage à ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. Une cérémonie officielle est organisée par la mairie.

Quelles sont les personnes concernées ?

- Parent (père, mère) ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
- Personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents.
- Personne ayant élevé pendant au moins 2 ans au moins un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté.
- Veuf ou veuve de guerre ayant élevé seul 3 enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
- Autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.

Qui peut faire la demande ?

La demande d'attribution de la médaille de la famille est, en principe, déposée par la personne qui souhaite l'obtenir.

Toutefois, une autre personne (le préfet, le maire...) peut proposer une candidature.

Quels sont les documents à fournir ?

- Formulaire Cerfa n°15319*01.
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre autorisant le séjour.
- Extrait du casier judiciaire.
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants.
- Certificat de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire.
- En cas de divorce ou de séparation, extrait de l'ordonnance de jugement ainsi que de toute autre décision judiciaire relative à l'autorité parentale.

Où déposer la demande ?

La demande ou la proposition d'attribution doit être déposée à la mairie du domicile de la personne qui recevra la médaille. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS soit par téléphone au 03.86.55.49.33, soit par mail ccas@mairie-tonnerre.fr ou en vous rendant directement à la mairie de la ville de Tonnerre.

La fibre arrive à Tonnerre

Yconik, le réseau Très Haut Débit du Département de l'Yonne vise à couvrir 100% des Icaunais en fibre optique d'ici 2023.



Cette Délégation de Service Public (DSP) vient en complément d'un premier Réseau d'Initiative Publique (RIP) devant compter 57 000 prises FttH au terme de son déploiement. Le département a ainsi fait appel à Altitude Infra afin de déployer 120 000 prises raccordables en 36 mois.

Depuis le mois de mai, les équipes techniques d'Yconik sont à pied d'œuvre sur Tonnerre pour installer la fibre.

A compter de janvier 2022, le centre ville de Tonnerre sera éligible à la fibre optique (certains quartiers et hameaux le seront au 2ème trimestre 2022). Des réunions publiques d'informations seront organisées pour vous présenter le réseau fibre optique et ses avantages. Le calendrier exact du déploiement et des réunions vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

Pour patienter, voici quelques explications sur l'installation d'un réseau fibre.

Un nœud de raccordement optique

Dans un réseau de fibre optique, le NRO est le premier maillon de la chaîne. Le déploiement de la fibre optique commence au NRO. Il abrite les équipements des Fournisseurs d'Accès à Internet qui utilisent le réseau. Celui de Tonnerre se trouve chemin des Cordeliers.

Le NRO fait le lien entre le réseau national et le réseau local de distribution des opérateurs qui délivre la fibre aux habitants dans un rayon de 10 kilomètres. On peut le comparer au central qui est présent sur tous les réseaux téléphoniques et ADSL. Toutes les lignes de fibre optique d'une zone déterminée (un quartier, une ville ou plusieurs communes à la fois) partent d'un NRO.

Des point de mutualisation

Dans un second temps, la fibre est déployée dans la rue vers les habitations. Les techniciens utilisent les équipements existants, comme le réseau téléphonique, en aérien, ou en

souterrain le plus souvent. Ils tirent la fibre jusqu'à un SRO (Sous répartiteur optique). Cherchez bien vous en trouverez plusieurs à Tonnerre !

Mais, pour que la fibre optique devienne une réalité, il faut créer un nouveau réseau totalement indépendant du réseau téléphonique ou du câble. Ce qui nécessite des travaux. C'est pourquoi le déploiement de la fibre optique prend du temps et coûte cher.

Les différentes étapes du déploiement de la fibre optique

Dans l'optique de fournir une connexion Très Haut Débit à leurs abonnés, les fournisseurs d'accès à Internet commencent par déployer leur réseau fibre dans les rues des villes où en utilisant les infrastructures déjà existantes. On appelle ça : le déploiement horizontal.

Le déploiement de la fibre optique nécessite ensuite l'installation d'un PBO (Point de Branchement Optique), encore plus proche des logements. Il est installé dans la rue le plus souvent. Mais, dans le cas où le PBO se situe à l'intérieur d'un l'immeuble, un PBO est installé à chaque étage. On appelle ça le déploiement vertical. En effet, l'installation de la fibre optique dans un pavillon est différente de l'installation de la fibre optique dans un immeuble. Levez les yeux sur les façades ou les pylones, vous ne pouvez pas les louper !

Reste alors une étape avant de pouvoir bénéficier du Très Haut Débit grâce à la fibre optique : le raccordement final. Il est effectué par l'opérateur auprès duquel vous avez souscrit une offre fibre. C'est lui qui est chargé de tirer la fibre du PBO jusqu'à votre logement. Un technicien vous installera alors une PTO (Prise Terminale Optique) afin de pouvoir connecter votre box au réseau fibre optique.

(source Ariase)

Consultez le guide du déploiement de la fibre
Si vous souhaitez des informations complémentaires :
g.barjou@mairie-tonnerre.fr

Nouveau service de collecte pour les déchets recyclables emballage et verre

Les élus ont fait le choix d'étendre la collecte du tri sélectif à l'ensemble du territoire à partir de janvier 2022. Jusqu'à présent, seulement la commune de Tonnerre bénéficiait du service.

La mise en place de ce nouveau service a pour objectif d'améliorer les gestes du tri. Avec l'extension des consignes de tri, le but est de recycler plus d'emballages et de recyclables dans nos poubelles ménagères comme les pots de yaourts, ... et diminuer nos tonnages à l'enfouissement.

La TGAP sera de 40 euros la tonne en 2022 et passera à 65 euros en 2025, elle était de 17 euros en 2019. Il faut anticiper cette hausse. Trouver des solutions pour diminuer nos tonnages à l'enfouissement, la collecte en porte à porte y contribue mais seule ne suffit pas. Il faudra s'attacher aux bio-déchets dès 2022 et apporter des solutions comme par exemple les composteurs.

Autre objectif : la suppression des points d'apports volontaires, afin de lutter contre les dépôts sauvages

Ce que cela implique comme changement en termes de services à l'usager : Les foyers seront tous dotés majoritairement d'un bac à couvercle jaune de 240 litres dans lequel ils pourront y déposer leurs emballages et leur papier (les professionnels pourront avoir une capacité supérieure, et dans certains cas où l'espace de stockage est réduit, on pourra à l'inverse proposer un bac plus petit, 120 litres).

Pour le verre, ils devront toujours aller en point d'apport volontaire, le déposer dans la colonne dédiée. Les autres colonnes seront supprimées en début d'année 2022.

Le bac jaune sera collecté toutes les 2 semaines en alternance avec le bac OM (Ordures ménagères). Il faudra se référer au calendrier de collecte qui sera distribué courant dec 2021

Les cas particuliers :

Locataires Domanys : pas de changement, mis à part qu'ils devront mélanger le papier avec leurs emballages dans les bacs collectifs dédiés en bas des immeubles.

Ils déposeront uniquement, le verre en point d'apport volontaire donc dans la colonne « verre ».

Les personnes en impossibilité de stockage seront dotées de sacs jaunes dans lesquels elles devront mettre les emballages + le papier.

Les sacs seront à retirer au distributeur de sacs jaunes devant le Sémaphore avec son badge ou sa carte de déchèterie ou alors dans sa mairie (limité à 26 sacs de 80 L par trimestre).

Les sacs devront être sortis la veille au soir et collectés avec les bacs jaunes tous les 15 jours. Selon les cas, les usagers auront la possibilité de déposer leurs sacs jaunes dans le bac collectif communal à serrure.

Les résidences secondaires seront dotées de bacs jaunes pour celles qui ont déjà un bac pour les OM et sinon celles qui utilisent des sacs bordeaux auront des sacs jaunes. Et comme pour les sacs bordeaux, elles devront déposer leurs sacs jaunes dans le bac communal à serrure dédié.

Tonnerre

Les usagers dotés de bac OM seront dotés en bacs jaunes, collectés toutes les 2 semaines. Par contre les usagers du centre ville sans possibilité de stockage continueront d'utiliser les sacs jaunes, collectés toutes les semaines.

Il n'y a pas de changement sur le service de collecte des déchets ménagers. Les cartons devront toujours être déposés en déchèterie.

Des réunions publiques seront organisées à partir de janvier 2022 (en principe 7).

MÉMO TRI À PARTIR DE 2022



DANS MON BAC OU SAC JAUNE DE TRI SÉLECTIF, JE DÉPOSE EN VRAC ET VIDÉS

Les emballages en aluminium-acier, les cartonnettes et briques alimentaires
Tous les emballages plastiques.

NOUVEAU, TOUS LES PAPIERS : enveloppes, courriers, journaux, magazines...

DÉCHETS MÉNAGERS Je continue à les déposer dans mon bac, comme avant.

VERRES Je continue à les déposer dans le point d'apport volontaire de ma commune

INFO+ : 03 73 91 00 11

ou letonnerroisenbourgogne.fr > Rubrique : Gestion des déchets

Tonnerre, ma ville

Chers Tonnerrois,

Nous nous félicitons de la reparution du bulletin municipal, lien essentiel entre la municipalité et les habitants, outil incontournable de la démocratie locale.

L'année 2021 touche à sa fin. Elle a été marquée, grâce à une campagne de vaccination massive et au respect des règles de distanciation sociale, au retour d'une vie quasi identique à celle que nous connaissions avant l'épidémie. La prudence reste de mise, le virus ayant déjà eu plusieurs variants.

Déjà perceptible, à la précédente mandature, l'embellie se poursuit dans le secteur de l'immobilier, la crise sanitaire ayant eu un effet bénéfique sur les ventes de maisons induisant de nouvelles opportunités pour les artisans tonnerrois du secteur du bâtiment et pour le commerce.

Limitant les possibilités de voyages à l'étranger, la crise sanitaire a bénéficié au tourisme local. L'Église St-Pierre, ouverte de début mai à fin septembre, est donc un bon indicateur de la fréquentation de la ville.

Cet édifice phare de la ville a enregistré 9063 visiteurs ; une hausse de 36 % par rapport à 2020. On ne peut que se féliciter de la réouverture de l'Office du Tourisme, pour la période estivale, dans le cellier de l'Hôtel-Dieu, site historique emblématique de notre cité.

Dans ce contexte, il est important d'offrir aux potentiels visiteurs l'image d'une ville respectueuse d'elle-même, attachée à la propreté de ses rues et à l'agrément qu'elle peut apporter à ses visiteurs occasionnels comme à ses habitants. Les déjections canines, les canettes vides, les encombrants, les sacs poubelle... gâchent notre cadre de vie. A chacun de prendre ses responsabilités, et de respecter le travail des agents municipaux qui pallient aux multiples incivilités.

A cela s'ajoute le problème non-résolu de la collecte des ordures ménagères dans la ville, des sacs déposés, puis éventrés, au pied des bacs, un sujet dont la communauté de communes n'a toujours pas pris la mesure.

Au niveau de la sécurité, il convient de faire respecter les règles de stationnement en ville, de verbaliser les incivilités, d'agir sur les consommations d'alcool, de stupéfiants, et les violences aux personnes. On ne peut que souhaiter une présence et une visibilité renforcée et conjointe des services de la police municipale et de la Gendarmerie.

Par ailleurs, la liste Tonnerre ma ville, rend hommage à la générosité de Mme Gillot, ancienne propriétaire, avec son époux, de l'Hôtel-restaurant du Centre, et très attachée à sa ville, qui a légué une somme importante pour l'entretien du cimetière St-Pierre, et une autre pour le club de football de Tonnerre. L'année 2022 devra voir la réalisation des vœux des légataires.

Ce geste doit nous conforter dans les réels atouts de notre Ville, pour peu que chacun s'attache à y apporter son talent, ses compétences, son investissement, sa générosité, et se fasse, à sa manière, l'ambassadeur de Tonnerre.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.
Prenez soin de vous.

Tonnerre en Bourgogne

Une question nous taraude.

Nous avons à Tonnerre un véritable trésor que nous envient bien des villes, petites et grandes.

Oh bien sûr, nous en avons plusieurs, depuis le multiséculaire Hôtel-Dieu jusqu'à l'intarissable Fosse Dionne, connus du monde entier ou presque, en passant par les impressionnantes richesses mobilières en tous genres, moins célèbres sans doute, un peu égarées ici ou là mais probablement pas définitivement perdues pour peu qu'on se donne la peine d'en faire l'inventaire et de les rechercher (de les retrouver...), sans compter toutes ces choses qui nous entourent et qu'on ne voit même plus alors qu'elles enchantent les touristes qui continuent, bon an mal an, de se presser dans nos rues à chaque période de vacances, même en ces temps difficiles.

Nous avons un autre trésor. Plus discret sans doute car pas forcément connu de tous. Et pourtant... Un groupe de personnes qu'un lien particulier unit, et qui, inlassablement, travaille à nous apporter, plusieurs fois par an, un moment de bonheur parfait. Et il travaille beaucoup. Souvent dans des conditions précaires ou pour le moins discutables, sans jamais rien demander en échange. Ils donnent et se donnent pour notre plus grand plaisir.

Les musiciens de l'orchestre harmonique de tonnerre ne sont pas « bons ». Ils sont remarquablement bons. Ceux qui connaissent un peu la musique orchestrale les jugent exceptionnels. Ceux qui les écoutent à chacun de leurs concerts sont littéralement transportés. Et pourtant... La dernière fois, pour leur reprise « après confinement », ils se sont vu accorder l'esplanade de la mairie.

Alors quoi ? Le concert traditionnel du nouvel an aura-t-il lieu sur un autre trottoir ? Quand on dispose d'une pareille merveille, on la choie, on la soigne, on lui offre un écrin à la mesure de ses qualités. Entre les différents projets plus ou moins hasardeux de salle de concert, plus rien. Ce n'est pas une priorité. Sans doute. Mais s'ils se voient offrir un cadre digne d'eux, sommes-nous vraiment sûrs qu'ils vont nous rester ?

Nous risquons peut-être de perdre la musique.

Allons, nous aurons toujours nos yeux pour pleurer.

MAIRIE

Rue de l'Hôtel de Ville 89 700 Tonnerre

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8H30 - 12H / 13H30 - 17H

Mardi : 8H30 - 13H30

Dernier samedi de chaque mois : 9H - 12H

(Permanences secrétariat du maire et service état civil)

Tél. : 03 86 55 22 55 / **Fax :** 03 86 55 30 64

bienvenue@mairietonnerre.fr / www.tonnerre.fr

ADAVIRS

Association départementale d'aide aux victimes d'infractions et à la réinsertion sociale

2^e jeudi du mois, Mairie de Tonnerre.

Tél. : 03 86 51 66 14

MISSION LOCALE RURALE DU TONNERROIS ET DE L'AVALLONNAIS

3 rue Claude Aillot 89 700 Tonnerre

Du lundi au vendredi : 8H - 12H30 / 13H30 - 17H45

Permanence : Lundi sur RDV

au centre de détention de Joux la Ville

Tél. : 03 86 55 17 33

Mail : milotonnerroisavallonnais@milobfc.fr

Site : mlrta.com / **facebook :** mltonnerreavallon

ALCOOL ASSISTANCE «CROIX D'OR»

Caveau Dolto, rue Claude Aillot

3^e vendredi du mois : 20H30 - 23H

Tél. : 03 25 70 06 06

ADIL

Association départementale d'information sur le logement de l'Yonne

Sémaphore, avenue de la gare, 1^{er} étage

4^e vendredi du mois : 10H - 12H

Site : www.letonnerroisenbourgogne.fr / Actualités /

Les-permanences-au-Semaphore

CENTRE D'EXAMEN DE SANTÉ

1^{er} jeudi par mois sur RDV

Tél. : 03 86 54 87 00

CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Permanence juridique sur RDV

3^e vendredi du mois : 9H - 12H / 13H30 - 16H30

Tél. : 03 86 42 00 50

CCLTB

Communauté de communes le Tonnerrois

en Bourgogne : 03 86 54 86 11

Service des déchets : 03 73 91 00 10

CPAM (Bureau C, 1^{er} étage)

Mercredi : 13H30 - 16H

ESPACE INFO ÉNERGIE

2^e jeudi du mois : 9H30 - 12H

Sur RDV : 03 86 72 16 16

RSI Régime social des indépendants

1 jour par mois sur RDV : 36 48

MSA Mutualité Sociale Agricole

Tous les vendredis sur RDV : 09 69 36 20 50

POINT ASSISTANCE HABITER MIEUX

1^{er} jeudi du mois : 10H - 12H

SASTI

Service d'action sociale des travailleurs indépendants

1 jour par mois sur RDV : 03 86 52 47 90

CONSEIL DÉPARTEMENTAL UTS

35 rue Vaucorbe - **Tél. :** 03 86 54 85 00

MDPH

Maison départementale des personnes handicapées

Tél. : 03 86 72 89 72

DÉCHÈTERIE

ZI de Vauplaine route de Tanlay

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi 14H - 18H,

mardi 14H - 18H,

mercredi 14H - 18H,

vendredi 9H - 12H / 14H - 18H,

samedi 9H - 12H / 14H - 18H

NUMÉROS D'APPEL GRATUIT

Samu : 15

Samu social : 115

Police : 17

Pompiers : 18

SERVICES LOCAUX

Centre hospitalier du Tonnerrois (urgences)

Tél. : 03 86 54 33 00

Gendarmerie nationale

Tél. : 03 86 55 17 17

GDF SUEZ

Urgences : 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Demande de raccordement : 09 77 408 408

(prix d'un appel local)

Contrat (gaz ou électricité) Engie : 09 87 67 94 10

(appel non surtaxé)

ERDF (EDF)

Dépannage : 08 10 33 30 89 (N° Azur)

Raccordement : 08 10 10 57 02

SUEZ EAU FRANCE

Service Client : 0 977 408 408

(lun. au ven. : 8H - 19H, sam. 8H - 13H)

Appel non surtaxé

Urgence : 0 977 401 128

(24h/24) – Appel non surtaxé

ACTIV'UNA TONNERROIS

Service à domicile pour personnes âgées, handicapées

48 rue Georges Pompidou - **Tél. :** 03 86 55 27 56

GIPS

Groupement Interprofessionnel de Proximité et de Santé 18

Rue du Prieuré - **Tél. :** 86 55 35 64

SET Syndicat des Eaux du Tonnerrois

17, avenue Aristide Briand : 8H30 - 11H30

Tél. : 03 73 91 00 14

CARNET

NAISSANCES

Adem KARRANDOU le 8/03

PINTO MAIA Zoé le 2/07

SENIS SOMMERMONT Soana le 8/07

ZELMAT Jana le 9/07

PERRIN Louna le 11/07

RENNER Inaya le 18/07

GNAHORE SILUE AGYEMAN Sarah le 23/07

AGUILAR Kyrie le 5/08

PAUPERT Maze le 11/08

CALVI Axel le 17/08

BELAAZIZ Yanis le 25/08

CHAILLOT Juliann le 30/08

CHAILLOT Angélyna le 30/08

LARIBE Chloé le 30/08

OTTO Love le 1/09

WANDEMU TERUNEH Aman le 7/09

GUILLERME Lucie le 10/09

BRAGUE Alba le 12/09

POULAIN Cayden le 16/10

DOMECE MAYEU Alec le 21/10

SBAI Mohamed-Amine le 4/11

CAMP FALHA Léa le 8/11

MARIAGES

Fayçal BELAADI et Sarah SEBAHI le 10/07

DÉCÈS

PERRAULT Simone vve DESSAINT le 25/06

KARCZ Alice vve RAOULT le 27/06

HERBELIN Jérôme le 28/06

COROUGE Germaine vve MOUFFRON le 29/06

GEORGETTE Jean Louis le 8/07

BEZANÇON Jean le 17/07

DUVOIE Gergette vve ORGEL le 11/07

GUEANT Claude le 11/07

BOUTRON Pierre le 30/07

ROYER Lucette le 23/07

ROBLÈS Dominique le 10/08

DUGNY Christian

KOCKS Jean-Jacques le 25/08

COQUET Edith ép GUILLAUME le 26/08

OUKHERFELLA Tahar le 22/08

VADOT Brigitte vve DUCHENE le 25/08

CASANOVA Claude le 3/09

CASSON Denise vve NIQUET le 6/09

CHARPENTRAT Dominique ép ROUSSEL le 14/09

CAILLY Yvonne ép THINEY le 11/09

REGNIER Roger le 26/09

MAURAISIN Annie le 30/09

CÔTE Odette le 3/10

HARSCOËT Isabelle le 2/10

CUNHA Rolande le 5/10

VAILLANT Madeleine vve THUREAU le 7/10

FAUVERNIER Jacques le 17/10

DEZERCE Francine le 18/10

LAPORTE Jeannine vve CHEVALLIER le 29/10

LEUVRAIS Colette le 02/11

MUJA Sever le 13/11

MÉNÉTRIÉ Raymonde vve HARDY le 15/11

BRÉCHAT Fernande vve CHABIN le 15/11

HOTEPLIN Anick le 16/11



**Cédric Clech, Maire de Tonnerre,
et l'ensemble de l'équipe municipale
vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.**

Place du Centre à Tonnerre, André Maire
Musée Municipal de Tonnerre